



Conseils pour l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) par les députés et leurs équipes

Informations pour une utilisation éthique

Ce document a pour but d'aider les députés et leurs équipes à utiliser les outils d'intelligence artificielle générative (IAG) dans leurs travaux. Une utilisation éclairée de ces outils repose sur une bonne compréhension de leur fonctionnement et des résultats obtenus.

La notion d'IAG s'applique à des outils capables de produire du texte, des images, des sons, etc. à partir d'instructions rédigées en langage naturel (également appelées *prompts*), complétées de documents ou d'images.

Ces outils d'IA sont en constante évolution et présentent des limites et des risques à prendre en compte. Peuvent en particulier être soulignés les risques de biais et d'hallucinations, qui nécessitent une vigilance constante de la part des utilisateurs.

L'Assemblée nationale n'ayant à ce stade pas développé d'outils d'IAG en propre, le présent livret vise à aider à l'usage d'outils externes.

Le Comptoir du numérique se tient également à votre disposition pour vous apporter une aide concrète au quotidien.

À chacun son rôle

1. Intelligence...ici, c'est l'humain

La production obtenue à partir d'un outil d'IAG doit être contrôlée avec un œil critique. Il est ainsi nécessaire de contrôler les sources citées par l'outil. L'utilisateur reste la personne responsable de la vérification, de l'appréciation et de la réutilisation d'une information, quel que soit l'outil utilisé.

Les outils d'IAG sont conçus pour mimer une interaction humaine (tutoiement, par exemple) et fournir une réponse qui ressemble à un résultat généré par un humain. Ce ne sont néanmoins que des outils reposant sur une analyse statistique du langage et les réponses reçues ne sont ni rédigées ni validées par un humain.

Par ailleurs, les réponses peuvent fréquemment sembler correctes, alors qu'elles ne le sont pas. Elles peuvent à l'occasion adopter un ton péremptoire. **Elles doivent être vérifiées.**

1989



2. ...Artificielle, là c'est l'outil

L'IAG procède en traitant un vaste ensemble d'exemples sous différents formats (texte, tableur, diaporama, etc.), désigné sous le terme de « données d'entraînement ». Elle repose sur une **approche statistique du langage**, déterminant le mot suivant avec **la probabilité la plus élevée**, sans posséder aucune capacité de conscience ni de compréhension contextuelle. En conséquence, **une IA générative ne peut être qualifiée d'« intelligente »**.

Plus en détail

Lors d'une requête concernant un point de droit, il convient par exemple de vérifier que les réponses données sont bien issues du droit français et non de celui d'un autre pays francophone, que les articles de code cités en référence existent bel et bien et sont ceux en vigueur. Le site www.legifrance.gouv.fr restera à cet égard votre meilleure référence.

Des données et des outils maîtrisés

3. Choisir de transmettre des données à une IAG Lesquelles et pour quoi ?

Au-delà des instructions à donner à une IAG, il peut être nécessaire de communiquer des informations dans la requête ou en complément (en téléversant un document, par exemple). Celles-ci doivent être sélectionnées de manière à garantir la nécessaire protection des données personnelles, ainsi que de leur caractère interne. En effet, communiquer des données à une IAG revient le plus souvent à accepter que ces données soient envoyées sur Internet et servent notamment à entraîner l'outil ou d'autres algorithmes. Il est donc important de s'interroger sur la pertinence d'exposer ses données et recherches personnelles sur Internet, ouvert à tous.

Ces données sélectionnées doivent, pour être efficacement utilisées par l'IAG, être pertinentes, c'est-à-dire directement nécessaires à la réalisation de la tâche souhaitée. C'est à ce prix que la précision de la réponse pourra être améliorée et l'exposition de données limitée.

Enfin, avant de transmettre une donnée à une IAG, il convient de s'assurer qu'elle n'est pas protégée au titre de la propriété intellectuelle.



4. Choisir ses outils

Lesquels et pour quoi ?

Parmi quantité d'utilisations, l'IAG permet de faciliter et d'accélérer des activités quotidiennes, par exemple en tant qu'assistant à la rédaction de notes, de courriers et de comptes rendus de réunions, au résumé de documents ou encore à la traduction et à la transcription de paroles en texte.

Dans l'utilisation des outils d'IAG, il est **recommandé de rechercher et de contrôler les sources à l'origine de la réponse obtenue**. Par ailleurs, tous les modèles de langage ne produisent pas la même qualité de résultat. Certains outils sont plus adaptés pour certaines tâches.

Il convient de considérer que, par défaut, **des fuites de données sont possibles**. Par exception, un modèle installé localement sur votre ordinateur, coupé de l'extérieur, peut protéger vos données. Les principaux éditeurs de solutions d'IAG, ne proposent pas d'utiliser leurs modèles les plus performant découplés de leurs infrastructures (*cloud*, puissance de calcul).

Les rares solutions d'exécution locale, coupées d'internet, fonctionnant en "autarcie", sont issues de modèles plus anciens. Ces solutions ne présentent pas de résultats de qualité comparable à ceux des outils exécutés sur internet. Ces solutions nécessitent en outre que l'ordinateur sur lequel elles s'exécutent disposent d'une capacité suffisante.

Plus en détail

Parmi les **outils internet les plus connus** figurent la solution française *Le Chat* de Mistral AI et les solutions américaines *ChatGPT* d'OpenAI, *Claude* d'Anthropic, *Gemini* de Google, *Copilot* de Microsoft ou *Perplexity* de Perplexity. Les IAG produisant du texte peuvent en règle générale fournir des sources qui doivent être vérifiées.

Des solutions comme Apple Intelligence fonctionnent de façon locale sur vos équipements Apple mais peuvent être amenées à déléguer une partie de leur production IAG à Chat GPT de Open AI après avoir obtenu votre autorisation expresse de le faire.

Construire un *prompt* adapté et en contrôler les résultats

5. La bonne requête ou *prompt*... comment la construire

Il existe de nombreuses manières de construire ses requêtes ou *prompts*. S'agissant de la forme, il est possible de rédiger en langage naturel ou non, en insérant ou non des documents de référence, en requérant une réponse sous différents formats (texte, tableur, diaporama), etc.

La structure du *prompt* peut revêtir des formes variées. Différentes consignes peuvent être données, éventuellement classées par ordre d'importance ou sous la forme de tâches successives : rôle, contraintes, exemples, etc.

Une méthode possible consiste à rédiger un *prompt* détaillé, afin d'avoir des résultats plus précis et de contourner les généralités.

6. ...ne garantit pas un résultat sans failles. Biais et hallucinations

Les données d'entraînement ayant servi à créer les IAG influencent particulièrement la qualité et l'orientation des réponses. Cet entraînement et le fonctionnement intrinsèque des IAG peuvent aller jusqu'à engendrer des réponses biaisées, fausses voire inventées, éventuellement assorties de sources elles aussi inventées.

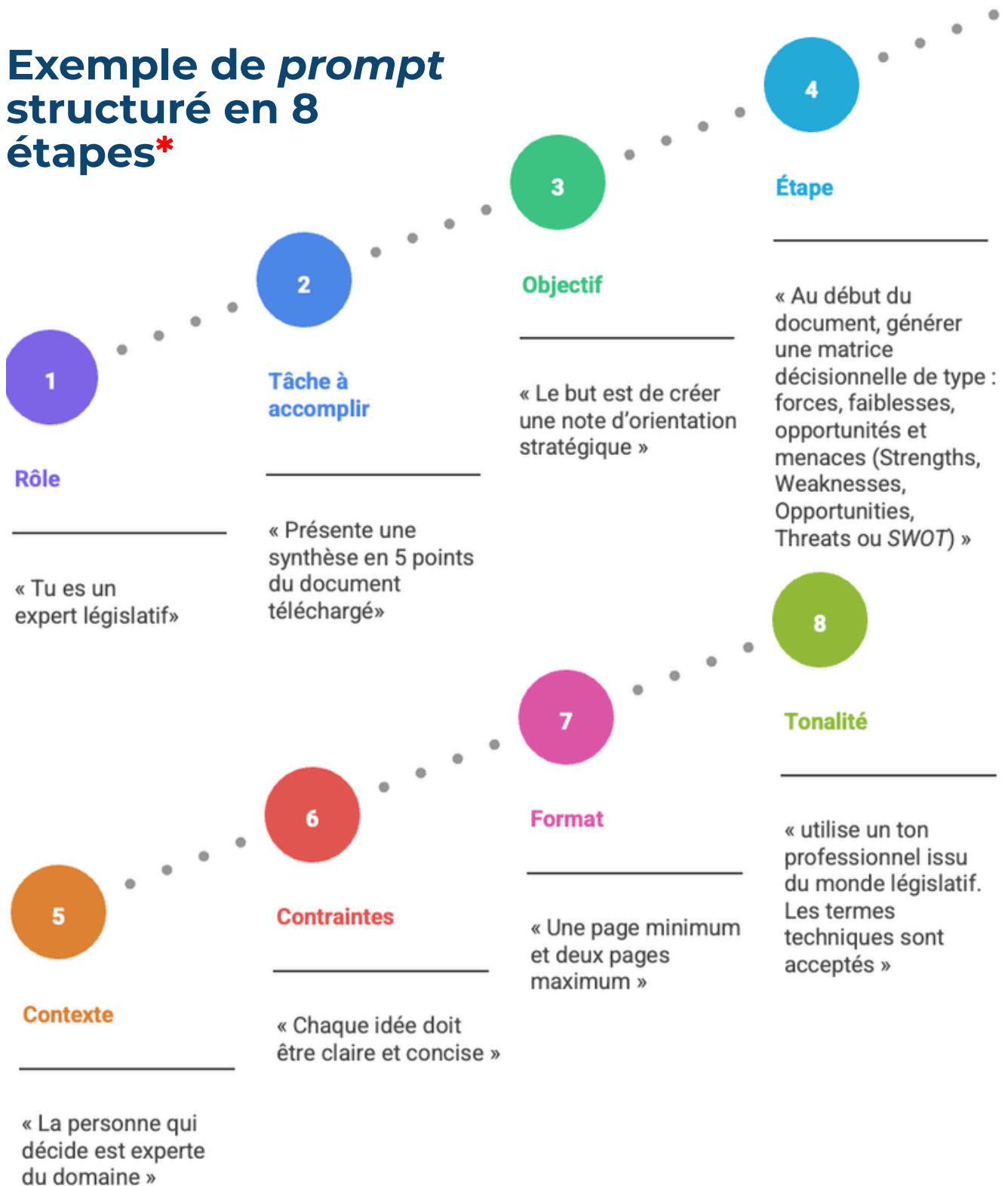
Les « hallucinations » sont une autre limite des IAG, ce sont des erreurs qui peuvent être flagrantes ou plus difficiles à détecter.

Du fait du fonctionnement statistique des IAG, les résultats ne sont pas nécessairement reproductibles. La qualité de la réponse peut varier d'un utilisateur à l'autre ou dans le temps.

Plus en détail

Voici un exemple de prompt détaillé que vous pouvez décliner dans vos activités quotidiennes, découpé en huit instructions :

Exemple de *prompt* structuré en 8 étapes*



Lorsque vous restreignez les documents de référence à ceux que vous avez téléversés, l'IAG ne devrait pas rechercher dans des sources ouvertes**.

* il existe de nombreux modèles de *prompts* structurés
 ** demandez à l'IAG de citer ses sources pour vous en assurer

Pratiques responsables

7. Usages responsables. L'IA générative a un fort impact environnemental

Les systèmes d'IAG sont très consommateurs de ressources aussi bien matérielles (serveurs), qu'électriques voire hydrauliques pour le fonctionnement et le refroidissement des centres de données. Ainsi, **un prompt consommera beaucoup plus d'énergie qu'une requête sur un moteur de recherche classique.**



8. Bonnes pratiques : Savoir utiliser, c'est aussi parfois savoir renoncer

Il est probablement plus pertinent de renoncer à ce type d'outils et de rechercher une alternative si :



les données à communiquer à l'outil **ne doivent pas être divulguées** ;



vous attendez des **résultats explicables et reproductibles** ;



vous êtes en désaccord ou ne connaissez pas les conditions d'utilisation des services, notamment au regard du droit extra-européen ;



vous n'êtes pas en mesure d'évaluer le résultat obtenu, en particulier si la réponse ne comporte pas de sources ni de références.

ADOPTÉ

REJETÉ

Plus en détail

Consulter la **feuille verte** via un *prompt* est une dépense énergétique inutile !

Mieux vaut utiliser un **moteur de recherche** traditionnel. Il est aussi possible de recourir à des **banques d'images existantes** au lieu d'en générer systématiquement de nouvelles.

9. Penser, structurer, relire, questionner les résultats

Pour **rester**
dans le « siège conducteur »
à l'ère de l'IA générative

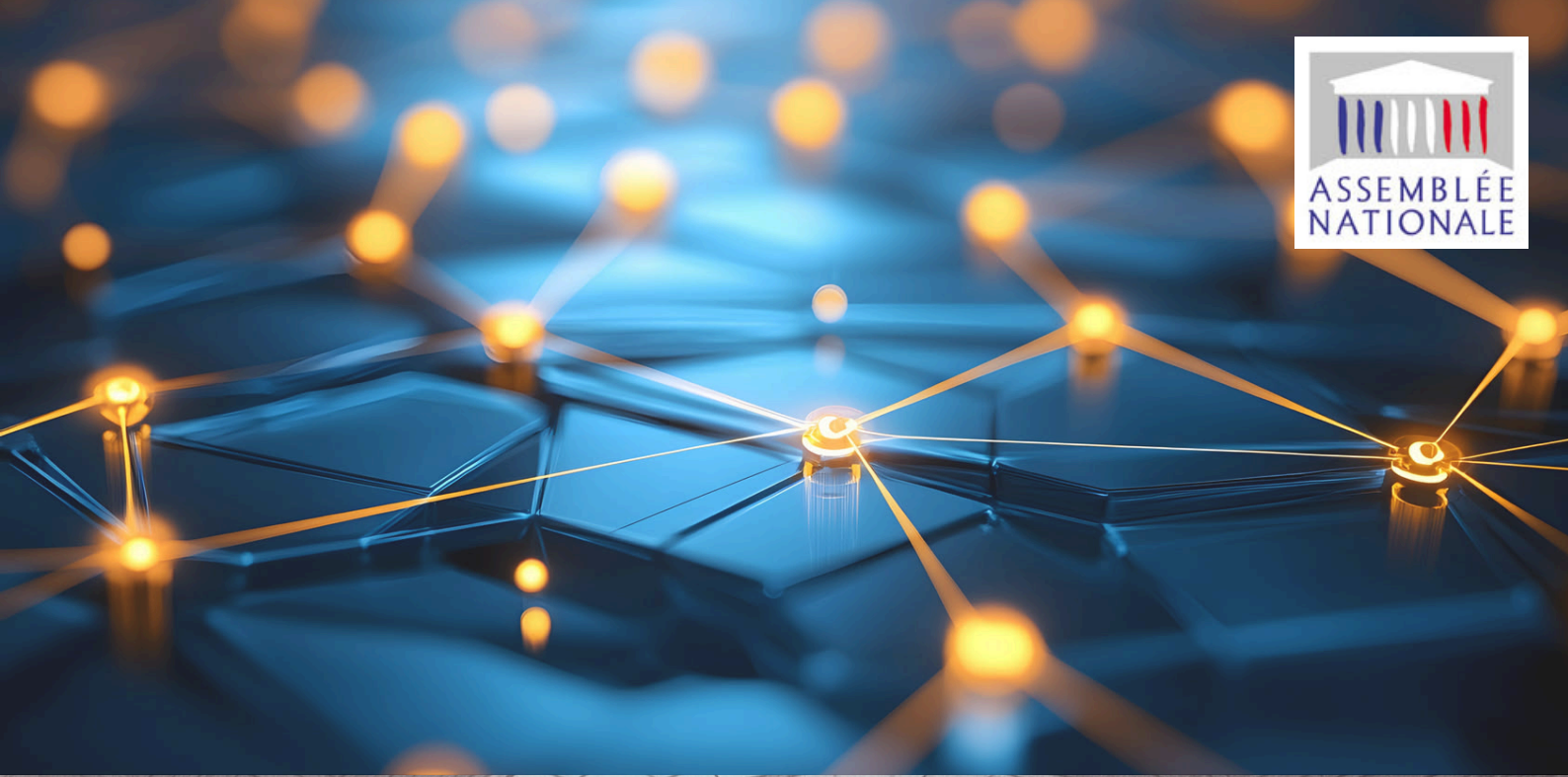
Renseignez-vous sur le fonctionnement d'une « IAG »
pour éviter les fuites de données et limiter le **risque de biais**.

Encourager la **culture de la réflexion**,
penser à son **besoin précis**.

D'un œil critique, **contrôler la fiabilité des réponses** de l'IA et de ses sources.

Pratiquer la **reformulation** permet d'**affiner**
les réponses (l'IA est un processus itératif).

Apporter du **contexte** à l'IA
pour plus de pertinence.



Pour toute question ou préoccupation concernant l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle, n'hésitez pas à contacter le Comptoir du numérique :

comptoirnumerique@assemblee-nationale.fr

